

Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Le réemploi, ou « la résurrection des objets »...

Par la récupération, le recyclage, la réparation, il est possible que les objets dont on ne se sert plus retrouvent une (autre) utilité. Illustration par Aline Angenot, habitante de Baelen.

Pratiquer le réemploi signifie construire notre quotidien avec des objets durables qui ont une histoire, dont on prend soin, auxquels on donne une deuxième chance avant de les remplacer par du neuf et ainsi éviter de simplement les jeter.

Réemployer permet de diminuer ses déchets en appliquant la règle des 3R : réduire, réutiliser et recycler, dans cet ordre de priorité.

Sachant aussi que les objets qui nous sont devenus inutiles peuvent faire le bonheur d'autres, il est possible de les échanger, de les réparer, de les revendre ou de les donner afin qu'ils aient une seconde vie (famille, amis, associations).

Le détournement artistique et la création d'objets à base de matières issues de la récupération sont également une forme de réemploi.

- **un acte économique.** La diminution des déchets traités réduit le coût global de traitement des déchets.



Ce meuble provenant de 3R (voir adresse ci-après) a été construit à partir de bois de récupération provenant de fonds de lits et de divan.

Avant de jeter, 6 questions à se poser!

- Puis-je réemployer cet objet (tel quel ou en le réparant) ?
- Puis-je « détourner » l'usage de cet objet ?
- Puis-je faire plaisir à un membre de ma famille, à une connaissance en le lui donnant ?
- Puis-je le déposer auprès d'une association qui se chargera de redistribuer auprès de personnes défavorisées ?
- Puis-je troquer, échanger mon objet contre un autre ?
- Puis-je vendre cet objet en brocante, magasins dépôt-vente, via annonces ?

Plutôt que d'avoir le réflexe de jeter tout à la poubelle, faire travailler son imagination pour créer reste une autre possibilité de réemploi, suggère Aline Angenot

Votre objet détourné et réemployé dans le prochain bulletin communal

Envoyez nous sa photo ainsi qu'une petite explication via e-mail à Anne Klein, a.klein@frw.be ou par fax : 080/68.20.74

Le réemploi près de chez nous :

Il existe des boutiques de seconde main toutes proches :

- **La Goutte d'eau :** dépôt-vente de vêtements, linge de maison, vaisselle, casseroles, jeux, livres + vente des produits Oxfam : Epicerie et artisanat du Tiers- Monde Rue de l'Eglise 12 à WELKENRAEDT. Tel : 087/88.31.95. www.dbao.be Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10 à 12h

- **Les 3R :** dépôt-vente de mobilier: salons, salles à manger, chambres à coucher, bureaux... et d'appareils électroménagers : machines à laver, poêle...

Rue Mitoyenne 218, a à HERBESTHAL . Tel : 087/89.08.39. www.dbao.be

Ouvert le lundi de 10 à 17 h le mercredi de 13 à 18h et le samedi de 10 à 13 h.

- **L'Alternative :** Asbl qui occupe 300 personnes et propose, entre autre, un service de repassage ainsi qu'un service couture pour la réparation, transformation ajustement de vos vêtements, ainsi que la confection de tentures, coussins, housses.

Rue Peltzer de Clermont 34 à Verviers.

Tél. : 087/31.34.13. www.fasd.be/verviers/

- **Oxfam** qui s'est spécialisé dans le domaine informatique et propose du matériel de réemploi.

Rue Grande Foxhalle 99 à Herstal.

Tél: 04/240 08 01. www.oxfamsol.be

Ouvert le lundi de 12h à 16h45, du mardi au vendredi de 10h à 16h45 et le samedi de 12h à 16h

Voir également

- **www.ecoconso.be**, rubrique : Manuel du réemploi. En présentant des expériences réussies, ce manuel vise à donner des informations utiles sur la pratique du réemploi. Classés par filière, les conseils et astuces vous aideront à prolonger la vie utile de vos biens et vous guideront lors de vos achats d'occasion pour faire le meilleur choix.

- **www.intradel.be/reemploi** A travers cet outil, Intradel vous propose un manuel pratique qui vous mettra en contact avec un ensemble d'acteurs travaillant dans le domaine de la réutilisation (asbl, ateliers de réparation, associations, service de location, d'échange, magasins de seconde main, etc.).

Voir aussi les pages d'or, rubriques entreprises du réemploi (voir pages d'or)

A noter :

La ligue des familles organise une bourse aux vêtements le samedi 7 mars 2009 au Foyer culturel de Baelen. Dépôt le 6 mars entre 17h30 et 20h. Vente le 7 mars entre 9h et 12h. Reprise le 7 mars entre 16h30 et 17h.

Contact : D. Dirick-Pirard 087/55.49.40 ou J. Barthelemy-Loozen : 087/76.47.05 ou A. Brandt-Villeval : 087/76.45.79

Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural



Tri de jeux et de jouets reçus à l'asbl La Goutte d'Eau.



A la Goutte d'Eau, les jouets en bon état repartent pour une seconde vie et font le bonheur d'autres enfants.

Le réemploi, c'est :

- **un acte social.** Il permet la création d'emplois locaux essentiellement pourvus par des personnes en insertion, pour réparer et revendre les objets récupérés. Il permet également aux foyers à faible revenu d'acheter des biens à des petits prix.
- **un acte environnemental.** Il contribue à la réduction du volume des déchets enfouis ou incinérés.